

Aux origines de la Révolution
Françaises :
la crise de l'Ancien Régime

Citation

« Dans un état bien ordonné, la liberté de la presse doit être illimitée pour les écrivains qui surveillent les fonctionnaires publics ».

Les Chaînes de l'esclavage (1774) de Jean-Paul Marat

Plan du cours

Les causes de la Révolution Française

Crise économique

L'échec des réformes

La révolte des parlementaires

La Convocation des Etats Généraux

Causes de la Révolution Française

Inégalités et tensions sociales

Influence de l'esprit des Lumières

Contestation d'un pouvoir royale arbitraire

Essor et ambition des bourgeoisies

Crise économique, crise des finances de l'Etat

Echec des tentatives de réformer l'Etat monarchique

Causes de la Révolution

Inégalités sociales et surimposition des plus démunis (taille, gabelle, capitation)

Déclin de la aristocratie nobiliaire (endettement, vie luxueuse, emprise sur les terrains collectifs)

Révolution aristocratique : tensions entre la monarchie et la noblesse, qui défendait ses privilèges et refusait tout compromis nécessaire pour sauver le système monarchique

Déficit chronique des finances publiques, en raison des dépenses élevées, dues notamment aux guerres engagées par le régime (Guerre d'indépendance américaine)

Misère et malaise populaires dues à la surpopulation, les famines, la montée des prix agricoles et l'endettement

L'influence des idées des Lumières

Ambitions sociales et politiques de la bourgeoisie

Crise économique des années 1780 : mauvaises récoltes, flambée des prix, cherté de la vie

La personnalité du monarque, Louis XVI, peu doué et incapable à maîtriser une situation difficile et sous l'influence de la Reine Marie-Antoinette, à travers de la quelle s'exerçait la pression des milieux aristocratiques

Crise économique

Mauvaises finances. Le Trésor Royal était presque vide et le peuple sans ressources.

Mauvaise récolte en 1788 en raison des conditions climatologiques. Hausse des prix. Eclatement des révoltes dans les campagnes, les villes et les centres manufacturiers.

Tentatives tardives et avortées de réformer le Royaume

Appel de Louis XVI à des économistes renommés (Turgot, Necker et autres) qui préconisèrent :

- diminution des dépenses de la cour (fêtes, jeux, pensions, gratifications)
- augmentation des revenus royaux, par la création des nouveaux impôts pour les propriétaires fonciers

Echec des tentatives de réformes de la dernière heure

La Cour royale s'opposa à la diminution des dépenses.

Les classes privilégiées refusèrent le principe de l'égalité fiscale.

Les ministres réformateurs furent tour à tour renvoyés.

La révolte des parlementaires

La noblesse de robe, les parlementaires de Paris, en conflit avec le Roi, déclarèrent les lois fondamentales du Royaume :

« La monarchie est héréditaire ; le vote des impôts appartient aux Etats Généraux ; les Français en peuvent être détenus arbitrairement ; leurs juges sont inamovibles ; les coutumes et les privilèges des provinces inviolables ».

Des émeutes éclatèrent dans plusieurs villes de France.

Convocation des Etats Généraux (mai 1789)

Etats Généraux : institution de l'Ancien Régime, qui consistait en une Assemblée composée de députés des trois ordres, clergé, noblesse et tiers état, assemblée à caractère consultatif, convoquée par le Roi.

La dernière fois que les Etats Généraux avaient été convoqués remontait en 1614.

Des élections furent tenues dans toutes les provinces de la France. Chaque ordre devait élire 300 députés.

Mais le Tiers Etat exigea que le nombre de ses députés soit au moins égal à celui de deux ordres privilégiés. Les privilégiés s'opposèrent à cette exigence, mais le Roi céda.

Les Etats Généraux se réunirent à Versailles, au Palais du Roi, en mai 1789.

CONVOCATION
DES
ÉTATS-GÉNÉRAUX
ET
LÉGISLATION ÉLECTORALE DE 1789.

CAHIERS, PROCÈS-VERBAUX,
OPÉRATIONS ÉLECTORALES

DES
ASSEMBLÉES DU CLERGÉ, DE LA NOBLESSE ET DU TIERS-ÉTAT
DU NIVERNOIS ET DONZIOIS,
Réunies à Nevers et à St-Pierre-le-Moûtier en 1789.

Extraits des documents officiels,

PAR A. LABOT,

Ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation.

NEVERS
E. GOURDET, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

N. 1, Place de la Cité.

Et chez tous les Libraires de
la Nièvre.

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE

12, Boulevard Montmartre

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C^{ie}.

INTÉRESSES,

A. Heusselien, Esquisse et A. Lefebvre.

1866.

Universitäts
BIBLIOTHECA
Ottaviana









THEATRE DE L'OPERA

Oratoire de l'Opéra de Paris
 44 Avenue des Capucines, Paris

Le Théâtre de l'Opéra

Opéra de Paris

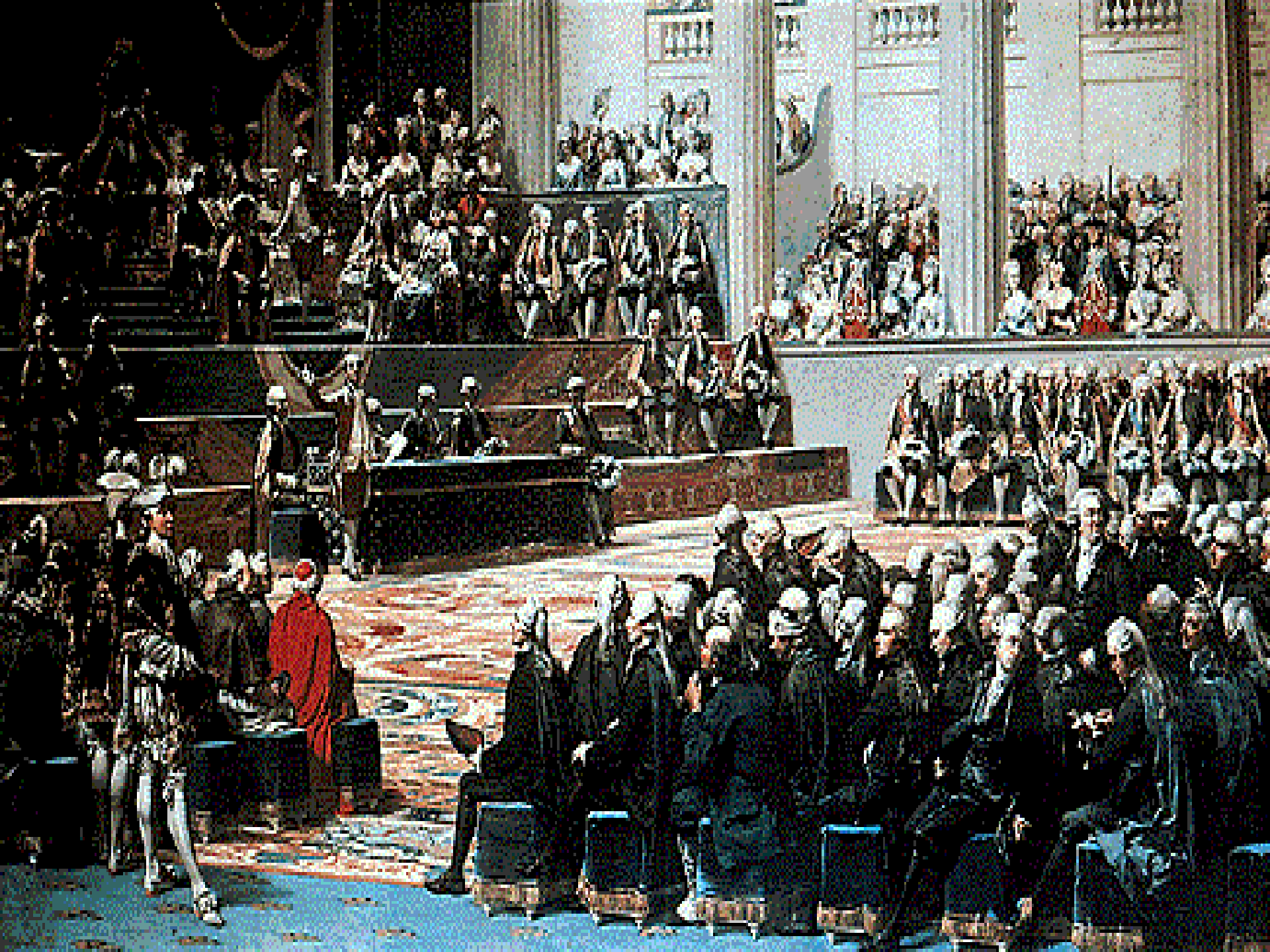
THEATRE DE L'OPERA

Oratoire de l'Opéra de Paris
 44 Avenue des Capucines, Paris

à l'Opéra de Paris

Opéra de Paris





Rédaction des « Cahiers de doléances »

Les députés devaient soumettre au Roi les plaintes et les vœux (Cahiers de doléances) de ses sujets.

PLAINTES,
REMONTRANCES
ET DEMANDES
DE LA JURISDICTION
DES CONSULS
DE LA VILLE D'ANGERS.



A ANGERS,
DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR,
Chez MAHIS, Imprimeur du Roi, en surveillance.

1 7 8 9.

La signification de la Convocation des Etats Généraux

Par la convocation des Etats Généraux, le Roi cherchait à trouver des ressources financières immédiates.

Les privilégiés espéraient réussir à limiter à leur profit le pouvoir du Roi.

La haute bourgeoisie ambitionnait d'engager des réformes politiques, économiques et sociales.

Elle réclamait une Constitution, la suppression des distinctions entre les ordres, l'établissement de l'égalité civile et fiscale et des libertés dans plusieurs domaines (liberté économique, liberté individuelle, liberté de conscience, liberté d'expression).